

## Réunion des DDEN Délégation Saint Médard en Jalles du 16 décembre 2025

Elle s'est tenue au secrétariat de l'IEJ à Saint Médard en Jalles.

**Présents** : Mme BONNET IEN,

Mmes GACHASSIN, LE BRAS LESTREMAU DDEN,

Mr LAHITTE DDEN

**Excusés** : M. NOUVEAU, président de l'Union

Mme Bonnet nous distribue un petit dossier avec le nouveau découpage de la circonscription .6 SECTEURS DE COLLEGE 26 écoles. 257 PE 5360 élèves.

Mme Le Bras-Lestrémau remercie les participants pour leur présence et excuse l'absence de M. Nouveau retenu par une autre réunion.

Cette année, c'est le renouvellement des DDEN ils sont nommés par le DASEN de Gironde pour une durée de 4 ans soit du 1/09/2025 au 31/08/2029. Ils sont les seules personnes officiellement autorisées à pénétrer dans les écoles, ainsi que le Maire et l'Inspecteur de l'Éducation Nationale. Ils font partie de L'Union des DDEN 33. Actuellement il y a 153 DDEN sur le département. L'Union des DDEN 33 met en place des opérations en lien avec ses valeurs :

- Faites vivre votre école par la photographie
- Nature et développement durable Inscription ouverte
- Concours départemental de la résistance et de la déportation
- Journée de la laïcité le 9 décembre (travail dans les classes sur la laïcité puis plantation de deux arbres un à Bordeaux et un autre à Artigues de Lussac)

La délégation de Saint Médard en Jalles est constituée actuellement de 3 délégués, certains assurant leur mission dans plusieurs écoles. La diminution est dû au redécoupage de la circonscription. Les délégués ont un rôle de médiation entre tous les partenaires de la communauté éducative (Enseignants, Parents d'élèves, Maires, Inspection de l'Éducation Nationale). Ils siègent en qualité de membres de droit au sein des Conseils d'écoles.

### Affectations dans les écoles

Mme Gachassin	E.E Pierre et Maria Carré	Saint Médard en Jalles
	E. M Pierre et Maria Carré	Saint Médard en Jalles
M. Lahitte.	Salaunes	
Mme Le Bras Lestrémau	E.E Molière	Saint-Aubin de Médoc
	E.M Ch. Perrault	Saint-Aubin de Médoc
	E.P J. La fontaine	Saint-Aubin de Médoc

Nous devons élire un nouveau président de délégation et président adjoint.

Mme Bonnet souhaiterait plus de DDEN. Il faut mobiliser.

## Présentation de la circonscription :

Il y a une baisse des effectifs dans toutes les écoles. La carte scolaire devrait être moins dramatique que l'an dernier. Il y a beaucoup de mobilité. On a le vivier pour accueillir. Les arrivées ne compensent pas les départs.

Mme Bonnet nous présente les outils de suivi de la population scolaire.

Les élèves en situation de handicap sont plus nombreux parce que notifié plus jeunes. Il peut y avoir des difficultés à recruter des AESH. Trois PIAL Mauriac, Hastignan et St Aubin, le PIAL du Haillan et le PIAL de Martignas gèrent les AESH.

Mme Le Bras Lestrémau est élue présidente et Mme Gachassin président adjoint.

Une réunion des présidents de délégation est prévue à l'Inspection académique le 23 janvier 2026.

Mme Gachassin a assisté à l'exercice du PPMS avec les pompiers, les autorités et bien sûr au conseil d'école.

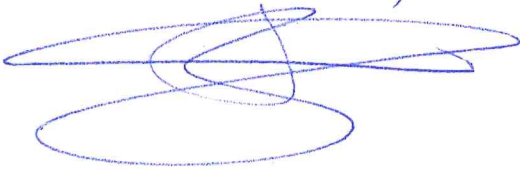
M. Lahitte nous annonce le déménagement de l'école élémentaire dans la nouvelle école de huit classes, six classes seront occupées en janvier. Il y a beaucoup de choses à faire. L'ancienne école était en préfabriquée construite en 1982.

Quelques situations de harcèlement qui sont traitées avec le protocole harcèlement.

Nous remercions vivement Mme Bonnet pour cet éclairage complet sur la circonscription.

La séance est levée à 15H45

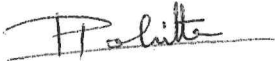
I. BONNET, IEN



S LE BRAS LESTREMAU



LAHITTE Pierre



GACHASSIN MARTINE

